

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur GOUJON et Monsieur FOUGERES, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteuse publique
Madame LEJEUNE, Greffière

11 heures 00

02) DOSSIER N° 2203424 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES

Titre de l'affaire Demande de condamner le CH de Tourcoing à l'indemniser du préjudice subi lors de sa prise en charge au sein de cet établissement

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE ROUBAIX - TOURCOING RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Maître OPOVIN Angélique (Cour) Directeur Recteur Ministre
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING RELYENS MUTUAL INSURANCE	SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT SCP SHBK AVOCATS SEGARD BRIOUT

Arrêté le 03/12/2024

Le président du tribunal